Retour au Menu

Campagne d'adhésion 2023

Association France Palestine Solidarité Alsace – Présidente Mireille Pelka
06 42 27 08 85 – site : www.afps-alsace.com Contact : BP 70436 - 68007 COLMAR

Le mot de la Présidente

Depuis 75 ans, l'Etat d'Israël mène une guerre sans fin contre le peuple palestinien.

Aujourd'hui près de **12 millions de palestiniens** subissent le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid.

Il est temps qu'Israël mettre fin à cette guerre sans issue … une guerre déjà perdue... car jamais le peuple palestinien ne baissera les bras… le cauchemar sioniste d'un « grand Israël » sans les palestiniens n'a aucun avenir.

Mais combien de temps encore les grandes puissances, en particulier La France, les Etats Unis et l'Europe accorderont à ce régime impunité et subventions le laissant ainsi poursuivre cette guerre désastreuse et inutile, menée aujourd'hui avec les pires racistes et suprématistes que l'on puise trouver dans le monde.

Le peuple palestinien vit en ce moment une période sombre très dure.

Nous citoyens français et européens pouvons contribuer à raccourcir ce temps en développant ici, en France et en Europe le mouvement de solidarité avec le peuple palestiniens pour l'instauration d'une paix juste et durable assurant la **Justice, l'Egalité et la Liberté ,** sur l'ensemble de la Palestine historique.

Pour cela avec vous nous nous mobilisons pour exiger la reconnaissance par la France de l'Etat palestiniens tel qu'il a été proclamé par l'OLP en 1988 et admis à l'ONU en 2012.

De la même façon, nous exigeons de la France qu'elle déclenche la procédure de suspension de l'accord d'association UE/ Israël en raison du refus de l'Etat d'Israël de se conformer au Droit International et à la Convention Européenne des Droits de l'Homme

Bulletin d'adhésion AFPS Alsace - Année 2023

Nom prénom				**Email**	
Adresse				**Portable**	
CP		**Commune**		**Fixe**	
Pour nos statistiques	**Année naissance**		**Femmes** ☐	**Homme** ☐	

J'adhère à l'association France Palestine Solidarité d'Alsace, pour le montant de cotisation :

Je soutiens l'activité de l'association en faisant un don :

Cotisations et dons feront l'objet d'un reçu donnant droit aux réductions fiscales attachées aux associations d'intérêt général — ***TOTAL***

Tarif des cotisations	
revenu mensuel €	Cotisation annuelle
inférieur à 500	10
de 500 à 1 000	25
de 1 000 à 1 50	40
de 1 500 à 2 00	55
de 2 000 à 2 50	70
de 2 500 à 3 00	85
de 3 000 à 3 50	100
de 3 500 à 4 50	120
+ de 4 500	160

Chèque à établir au nom de AFPS Alsace
N°chèque :

Bulletin à retourner à
ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE ALSACE
BP 70436
68007 COLMAR CEDEX

Date et signature

ou Virement (préciser votre nom et l'objet du virement)

CREDIT MUTUEL - AFPS ALSACE COTISATIONS
IBAN : FR76 1027 8039 0100 0204 7530 458

Si vous le souhaitez vous pouvez procéder à un virement automatique annuelà échéance de l'année en cours - Merci !

Les activités de l'association

- **Organisation de conférences d'information**
- **Soirées de débat en public ou entre amis avec projection de film, diaporama**
- **Participation aux campagnes de solidarité avec le peuple palestinien : campagne "BDS : Boycott, Désinvestissement, Sanctions, reconnaissance de l'Etat palestinien, suspension Accord UE/Israël**
- **Lien avec les élus locaux, les parlementaires nationaux et européens**
- **Actions avec la plateforme alsaciene pour la Palestine**
- **Diffusion de matériel d'information : livres, brochures**
- **Organisation de missions en Palestine**
- **Coopération avec des partenaires palestiniens : villages ruraux, centres sociaux, camps de réfugiés**
- **Parrainage d'enfants palestiniens**
- **Vente solidaire de produits palestiniens agricoles et artisanaux**